

# Linaigrette à feuilles étroites



© CBNB, H. Guillon

FAMILLE : *Cyperaceae*

SYNONYMES :

*Eriophorum polystachion* L.

NOMS VERNACULAIRES :

Linaigrette à feuilles étroites

TYPE BIOLOGIQUE : Géophyte  
rhizomateux ou héliophyte

TAILLE : 20-60 cm

PERIODE FLORAISON : Avril - Juillet

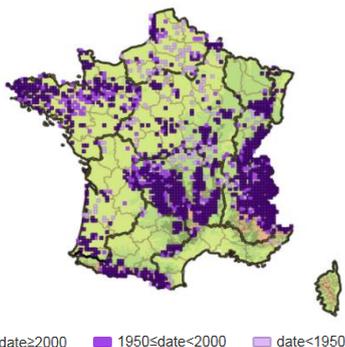
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <https://siflore.cbnn.fr>, consulté le 20/10/2020

© CBNB, H. Guillon

## *Eriophorum angustifolium* Honck.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée

Système racinaire : Souche rampante, stolonifère

Feuilles : Feuilles larges de 3-5 mm, allongées, en gouttière

Inflorescence : Epis regroupés en tête terminale, inégalement pédicellés et penchés

Fleurs : Fleurs rudimentaires derrière chaque écaille. Des soies blanches grandissent après floraison, formant une houppe cotonneuse à l'emplacement de chaque épi

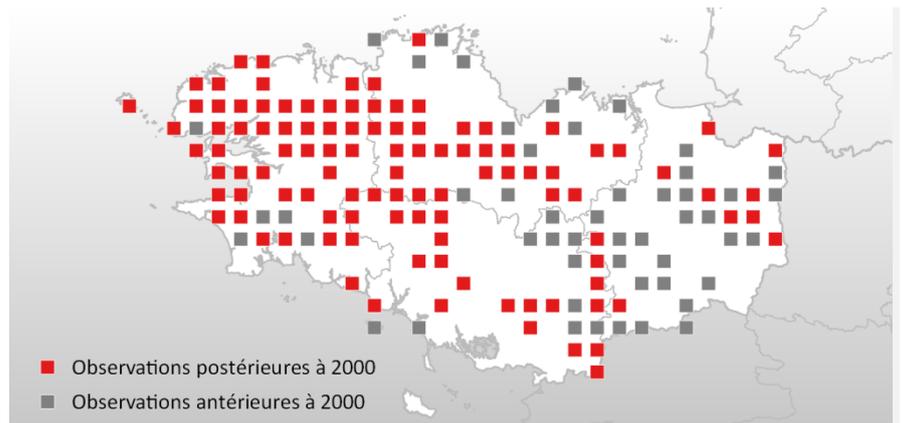
Fruits : Akènes bruns

### Milieu de vie

Prairies humides à tourbeuses, tourbières actives et dépressions au sein des landes humides. Egalement au bord des eaux.

La Linaigrette à feuilles étroites indique des sols (et des eaux) acides et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](https://siflore.cbnn.fr)



# *Eriophorum angustifolium* Honck.

## Linaigrette à feuilles étroites

### Confusions possibles

Au stade végétatif, nombreux risques de confusion avec les autres espèces de la famille des Cypéracées et certaines Poacées (graminées).

À la floraison, il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Eriophorum*, notamment avec la Linaigrette vaginée (*Eriophorum vaginatum* L.) et la Linaigrette à feuilles larges (*Eriophorum latifolium* Hoppe), toutes les deux présentes en Bretagne. La Linaigrette à feuilles larges (*Eriophorum latifolium* Hoppe) est présente seulement en Ille-et-Vilaine et est classée en danger critique d'extinction (CR) sur la liste rouge de Bretagne.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, L. Ruelan

*Eriophorum angustifolium*

Critères distinctifs : plusieurs épillets pédicellés, pédicelles lisses et glabres, souche rampante



© CBNB, J. Geslin

*Eriophorum latifolium*

Critères distinctifs : plusieurs épillets pédicellés, pédicelles rudes (= non lisses) et glabres, souche fibreuse



© CBNB, R. Ragot

*Eriophorum vaginatum*

Critères distinctifs : épillet solitaire, formant une tête terminale